

Exposition itinérante

Une exposition créée par / Een tentoonstelling ontworpen door
LA RÉGIONALE PAC DE BRUXELLES / DE REGIONALE PAC VAN BRUSSEL ET / EN
LA FONDERIE – MUSÉE BRUXELLOIS DES INDUSTRIES ET DU TRAVAIL / BRUSSELS MUSEUM VOOR ARBEID EN INDUSTRIE



Table des matières

L'exposition *Temps de travail. Mesures et démesures*

Un parcours interactif en six modules

0. Introduction
1. Les mots du travail
2. Le temps de travail
3. Le temps de travail dans le temps
4. Tant de travail
5. Le temps du débat
6. Quel temps pour demain ?

Scénographie et principe d'itinérance de l'exposition

Dossier d'exploitation pour groupes d'adultes

Jeu "Ligne du temps de travail"

Publication

Location de l'exposition

Transport et assurance

Option et réservation

Contrat

Contacts

Exposition itinérante

Temps de travail. Mesures et démesures

UNE EXPOSITION DE LA FONDERIE-MUSEE BRUXELLOIS DES INDUSTRIES ET DU TRAVAIL
ET DE LA REGIONALE PAC DE BRUXELLES

Le temps de travail est central dans notre quotidien. C'est autour de lui que s'articulent tous nos autres temps de vie. Cette exposition didactique, interactive et participative propose au visiteur de se pencher sur son vécu en matière de durée de travail, et de confronter son expérience à celle d'autres visiteurs ainsi qu'à des analyses de spécialistes (historiens, économistes, sociologues...). Faut-il réduire son temps au bureau ou à l'usine, ou au contraire travailler plus ?

Le débat autour de la réduction collective du temps de travail est aujourd'hui bien présent dans les débats politiques et socioéconomiques, alors qu'elle avait disparu des revendications sociales et que des "lois travail" sont mises en place en Europe pour plus de flexibilité et de compétitivité. Face à la crise et au chômage, le partage du travail serait-il une solution vers plus d'équité sociale ?

Partant de cette actualité, l'exposition retrace l'histoire du temps de travail et l'évolution des luttes sociales pour sa régulation et sa réduction. Elle met cette histoire en perspective avec les enjeux pour aujourd'hui et demain.

En moyenne, nous travaillons deux fois moins qu'il y a 150 ans. Nos carrières commencent plus tard et finissent plus tôt. Nous bénéficions de jours fériés et de congés. Notre temps de travail hebdomadaire s'est considérablement réduit. Cette diminution du temps de travail s'explique en grande partie par l'augmentation de la productivité, liée au progrès technique, mais a également été acquise au prix de luttes sociales et politiques pour un meilleur partage des gains de cette croissance.

Depuis les années 1980, la réduction du temps de travail s'est fortement ralentie et la tendance semble même s'inverser. Les normes collectives font place à une diversification des temps individuels de travail qui, souvent, n'impliquent pas une amélioration des conditions de travail : flexibilités non choisies (surtout des femmes), horaires atypiques, rythmes accélérés, travail intérimaire, recul des pensions, porosité entre la vie professionnelle et la vie privée par l'hyperconnexion... Ces manières d'appréhender le travail posent question, car elles entraînent des dérèglements que beaucoup pointent du doigt : nouvelles maladies professionnelles, partage inégal du travail, précarisation des revenus...

L'exposition interroge aussi l'avenir. Quelle sera la durée de notre temps de travail dans le futur ? L'intelligence artificielle, la numérisation, la robotisation accroîtront-elles notre temps de loisirs ou effaceront-elles la frontière entre temps privé et professionnel ? Si le travail se réduit, voire disparaît, quel modèle de société pourra subvenir équitablement à nos besoins ? La réduction effective et collective du temps de travail se fera-t-elle conjointement à l'instauration d'une allocation universelle financée par les pouvoirs publics ?... En 1930, l'économiste Keynes préconisait la semaine de 15 heures, qu'il envisageait pour 2030. L'avenir lui donnera-t-il raison ?

TEMPS DE TRAVAIL. MESURES ET DÉMESURES invite le visiteur à déconstruire certaines idées reçues et à s'interroger sur nos choix sociétaux pour demain. La question du temps de travail mérite plus que jamais d'être mise en débat. L'exposition éclaire ce débat à la lumière de l'histoire, d'un état des lieux actuel et de réflexions pour l'avenir.

Un parcours interactif en six modules

0. Introduction

Passant par l'introduction, le visiteur découvre les thématiques qui seront abordées dans l'exposition et est interpellé par une série de questions qui trouveront écho dans la suite des modules.

Il est également invité à prendre un ticket qui lui servira à interagir avec des dispositifs répartis dans l'exposition. Il entame ainsi un parcours interactif où chacun des modules sollicitera systématiquement sa participation et sa réflexion.

1. Les mots du travail

La définition du travail varie selon les époques, les idéologies, les disciplines et les perceptions individuelles.

Le premier module interroge le visiteur sur le sens qu'il donne au mot "travail". Celui-ci est amené à prendre conscience que le travail est une notion à la fois relative et polysémique.

Sa réflexion est stimulée par une confrontation de :

- mots liés au travail (carrière, bénévolat, chômage, contrat, chômage, rémunération...)
- citations de personnalités actives dans des domaines variés et à des époques différentes
 - Le travail, c'est la santé.* Chanson composée et interprétée par Henri Salvador, paroles de Maurice Pion, 1965
 - L'esclavage humain a atteint son point culminant à notre époque sous forme de travail librement salarié.* George Bernard Shaw (1856-1950)
 - Le travail, ça salit, ça fatigue et ça déshonore.* Jacques Dutronc (1943-)
 - Le travail est un commun dénominateur et une condition de toute vie humaine en société.* Georges Friedmann (1949-)
 - ...
- témoignages filmés de quidams interviewés lors d'un micro-trottoir réalisé à Bruxelles en 2017

Dans le même esprit, le visiteur est convié à répondre à quelques questions interpellantes et à comparer ses réponses avec celles d'autres visiteurs grâce à un dispositif de vote.

Il lui est ainsi demandé si les situations suivantes relèvent du travail ou pas :

- être bénévole
- déjeuner avec ses collègues
- faire du sport
- élever ses enfants
- chercher du travail

À l'issue du module, le visiteur prend connaissance du parti pris dans l'exposition de se concentrer sur le temps que nous consacrons au travail rémunéré, et plus particulièrement salarié. En effet, très schématiquement, on peut distinguer, d'une part, le travail rémunéré et, d'autre part, le travail

domestique et familial. Ceux-ci s'articulent avec les activités relatives aux loisirs, au repos, à la sociabilité...

Dans nos sociétés industrielles marchandes, c'est le salariat qui est devenu la forme prépondérante de travail rémunéré. Aujourd'hui, la population active des pays industrialisés est composée de 80 à 90% de salariés. L'emploi salarié est donc très majoritaire par rapport à l'emploi indépendant, même si sa configuration s'est incontestablement effritée depuis les chocs pétroliers des années 1970.

2. Le temps de travail

Combien de temps travaillons-nous par an ? Grâce à un dispositif interactif, chaque visiteur peut faire le calcul sur base du type de contrat qu'il occupe et du nombre de jours de congés dont il bénéficie. Une fois le nombre d'heures obtenu, il peut l'inscrire sur le ticket reçu au début de l'exposition et le confronter au volume d'heures de travail annuel moyen dans les pays de l'OCDE.

Le module développe ensuite les raisons pour lesquelles on a commencé à mesurer le temps de travail. Aujourd'hui, celui-ci est réglé et comptabilisé avec précision, mais ce ne fut pas toujours le cas. Ce sont l'industrialisation et les transformations du système de production au 19^e siècle qui ont régulé les rythmes du travail. La parcellisation des tâches et leur synchronisation dans l'industrie mécanisée imposent une mesure précise et standardisée du temps. La transition progressive de l'artisanat vers le salariat et la généralisation de celui-ci transforment le temps en instrument de mesure du travail : c'est le temps de travail et non plus la tâche effectuée qui s'impose comme base de la rémunération.

Le salarié vend sa force de travail à autrui pendant un temps déterminé. À partir du moment où le temps a un coût pour l'employeur, celui-ci cherchera à le rentabiliser au maximum pour accroître son profit. Du côté du salarié, cette référence à une temporalité met des limites à sa subordination et, donc, à l'emprise du travail sur les autres aspects de sa vie. On comprend donc que la réglementation du temps de travail est devenue l'enjeu central du rapport salarial et une source majeure de conflits sociaux.

Vidéo *Qu'en disent les spécialistes ?*

Interviews de :

- Francine Bolle, historienne (chargée de cours à l'Université libre de Bruxelles)
- Florence Loriaux, historienne (responsable du pôle Analyse et Études au Centre d'Animation et de Recherche en Histoire Ouvrière et Populaire)
- Esteban Martinez, sociologue (professeur à l'Université libre de Bruxelles)

3. Le temps de travail dans le temps

Le troisième module est consacré à la mise en perspective historique de l'évolution du temps de travail. Il est introduit par une interpellation du visiteur sous forme de 3 questions/réponses destinées à éveiller sa curiosité.

- Avons-nous plus de congés qu'au Moyen Âge ?
- La journée de 8 heures est-elle une création récente en Belgique ?
- Depuis quand existe le week-end en Belgique ?

Après avoir découvert la bonne réponse placée dans son contexte historique, le visiteur parcourt une frise historique documentée en illustrations et objets qui retrace en 7 étapes l'évolution du temps de

travail en Belgique depuis l'Ancien Régime. Le processus de réduction de la durée du travail a été constant en Belgique depuis 150 ans, mais avec des disparités historiques importantes. Souvent conflictuel, ce mouvement est l'expression d'un rapport de force entre ceux qui vendent leur temps et ceux qui l'achètent :

1. L'Ancien Régime : au son de la cloche
2. La mise à l'heure (1800-1864)
3. Contestations et aménagements du temps de travail (1864-1914)
4. Un aménagement collectif (1918-1936)
5. Les Trente Glorieuses (1945-1975)
6. De crises en crises (1974-2008)
7. Et aujourd'hui ?

Vidéo Qu'en disent les spécialistes ?

Interviews de :

- Francine Bolle, historienne (chargée de cours à l'Université libre de Bruxelles)
- Florence Loriaux, historienne (responsable du pôle Analyse et Études au Centre d'Animation et de Recherche en Histoire Ouvrière et Populaire)

4. Tant de travail

Le visiteur entame le module 4 en participant à un nouveau jeu de questions/réponses. Cette fois, il doit découvrir qui sont les auteurs de trois citations. Une image lui donne à chaque fois un indice. Les trois réponses contextualisées mènent le visiteur à s'interroger sur notre rapport individuel et sociétal au temps de travail.

- *Time is money.*
- *La vie n'est pas le travail, travailler sans cesse rend fou.*
- *Il faut passer à 4 jours, 32 heures. C'est le seul moyen de créer des emplois.*

Le module se poursuit avec un état des lieux sur le temps de travail aujourd'hui en Belgique. Les salariés belges connaissent actuellement une grande variété de situations en matière de temps de travail rémunéré. Ces situations apparaissent de plus en plus éloignées de la législation et des conventions collectives de travail. Cette tendance s'explique par la flexibilité croissante de l'organisation du travail portée par les entreprises en recherche de profit et par les politiques publiques de l'emploi menées pour résorber le chômage et améliorer la compétitivité.

Il en résulte une répartition toujours plus inégalitaire du temps de travail. Des travailleurs surmenés cohabitent avec des travailleurs à temps partiel souhaitant travailler plus et des chômeurs en attente d'un emploi. Les nouvelles formes de contrat, l'ubérisation en tête, changent le rapport au travail, obligeant les travailleurs à une mise à disposition de leur temps toujours accrue. Les réductions individuelles du temps de travail, comme le recours aux temps partiels, aux formules de crédit-temps, aux interruptions momentanées de carrière,... entraînent une précarisation des conditions de vie des travailleurs et ne résolvent en rien le problème du chômage. Les travailleurs perdent la maîtrise de leur temps. Dépassements d'horaire, vie privée envahie par le travail, horaires variables... Ces évolutions récentes sont génératrices de stress et de nouvelles maladies professionnelles.

L'exposition éclaire cette situation au travers de trois aspects, analysés sous forme de graphiques commentés :

- Le temps partiel, en croissance, majoritairement féminin et souvent subi
- L'écart entre la durée conventionnelle et la durée habituelle du temps de travail
- La flexibilité croissante et la difficile conciliation des temps de vie

Cette section met notamment en évidence les inégalités entre hommes et femmes face à la durée et la gestion du temps de travail.

Vidéo Qu'en disent les spécialistes ?

Interviews de :

- Francine Bolle, historienne (chargée de cours à l'Université libre de Bruxelles)
- Paul Jorion, anthropologue (professeur associé à l'Université catholique de Lille)
- Florence Loriaux, historienne (responsable du pôle Analyse et Études au Centre d'Animation et de Recherche en Histoire Ouvrière et Populaire)
- Esteban Martinez, sociologue (professeur à l'Université libre de Bruxelles)
- Danièle Meulders, économiste (professeure à l'Université Libre de Bruxelles)
- Patricia Vendramin, sociologue (professeure à l'Université catholique de Louvain)

5. Le temps du débat

La question du temps de travail est éminemment politique !

Étendard des partis de gauche, la demande de sa réduction – et, plus encore, de sa réduction collective – a constitué l'une des revendications les plus porteuses de l'histoire du mouvement ouvrier qui l'a acquise progressivement au prix de luttes parfois violentes. De l'autre côté de l'échiquier, elle a toujours inspiré aux forces de droite doutes, craintes et réticences : coûteuse, inefficace, totalitaire, irréaliste... Les qualificatifs n'ont pas manqué pour la discréditer.

Aujourd'hui, une quinzaine d'années après la dernière loi réduisant le temps de travail hebdomadaire, il semble qu'on soit entré dans un nouveau cycle politique revenant sur ces acquis : report de l'âge de la retraite, allongement des carrières, annualisation de la mesure du temps de travail (calcul de la durée hebdomadaire moyenne de travail sur une période de référence d'un an, et non pas sur la semaine), flexibilité des horaires... Non seulement, il n'est plus question de réduire le temps de travail mais plutôt de l'augmenter.

L'exposition propose de consulter les visiteurs, par une sorte de referendum informel : sont-ils pour une réduction du temps de travail, souhaitent-ils conserver le statu quo actuel ou bien pensent-ils qu'il faille augmenter le temps de travail ? Le vote se fait en glissant le ticket reçu à l'accueil dans une urne parmi trois.

À la fin de la période d'exposition, les organisateurs auront donc un aperçu de l'opinion des visiteurs qui ont accepté de voter et une idée de la moyenne du nombre de leurs heures de travail annuel s'ils ont procédé au calcul proposé au module 2.

Afin d'informer les visiteurs préalablement à leur vote, le module présente une compilation d'extraits de programmes ou de déclarations émanant des six partis politiques francophones représentés au Parlement fédéral – PS, MR, cdH, ECOLO, PTB, DÉFI –, des deux centrales syndicales – la FGTB et la CSC –, ainsi que du rapport du Conseil Supérieur de l'Emploi (CSE). Un panorama de points de vue à lire et à comparer pour voter en connaissance de cause.

6. Quel temps pour demain ?

La question du temps de travail s'inscrit dans un ensemble de problématiques qui touchent aussi bien à notre rapport au travail en lui-même qu'à son positionnement dans l'organisation de nos sociétés et aux pratiques sociales qui en découlent.

De tout temps, des penseurs ont interrogé le temps que nous consacrons à travailler et la notion même du travail. Aujourd'hui, alors que de nouvelles formes de travail, ubérisation en tête, menacent l'État-Providence et que la production et la consommation résultant de notre travail mettent en péril l'environnement et la survie même de notre espèce, il convient de se pencher à nouveau sur les réflexions de ces penseurs, d'envisager les changements qu'ils postulent et de se placer résolument dans une dynamique positive pour faire évoluer nos pratiques et nos modèles de société. L'exposition présente une sélection de conceptions alternatives de l'organisation du travail et de la société proposés par des penseurs de différentes époques.

Quelques exemples :

- **Paul Lafargue - Défense de travailler plus de 3 heures par jour !**

Dans *Le Droit à la Paresse*, Paul Lafargue suggère de s'en remettre aux machines pour l'essentiel de la production et d'interdire à quiconque de travailler plus de trois heures par jour. Avec humour, il revendique une société de la paresse et de l'oisiveté où la classe ouvrière soulagerait la bourgeoisie dans sa tâche de consommateur universel en consommant à son tour ce que les machines produiraient désormais à sa place.

Paul LAFARGUE, *Le Droit à la Paresse*, Henry Oriol, 1883.

- **Paul Jorion - La gratuité pour tout ce qui relève de l'indispensable plutôt que l'allocation universelle**

Avec l'instauration d'une "taxe robots" pour contrer la disparition du travail au profit de l'automatisation, Paul Jorion prône une gratuité telle qu'elle existe déjà dans nos systèmes de santé, mais élargie à tous les besoins de base (logement, santé, éducation, nourriture, vêtement, connectivité, transports...) plutôt que l'instauration d'un revenu universel, trop coûteux, susceptible d'être revu à la baisse à chaque changement politique et nous maintenant en pratique dans une position de consommateur. L'humanité, débarrassée du travail et auto-suffisante, emploierait ses forces à restaurer la planète qu'elle a détruite et assurer sa survie dans un rapport épanoui à son environnement.

Paul JORION, *Vers un Nouveau Monde*, La Renaissance du Livre, 2017.

- **Bob Black - L'abolition du travail et la révolution ludique**

Figure du mouvement anarchiste américain, Bob Black décrypte, dans un pamphlet contre le travail, le temps travaillé comme un temps de servitude et de résignation qui tue celui du plaisir et de la connaissance. Il invite à une révolution ludique pour sortir de cet esclavage. Grâce à elle, le jeu se substituerait au travail et la vie deviendrait un jeu sur le modèle de la sexualité, jeu productif par excellence. *Nul ne devrait jamais travailler !*, clame-t-il.

Bob BLACK, *The Abolition of Work*, Anti-Copyright, 1985.

- **Bernard Stiegler - L'économie contributive**

Bernard Stiegler propose l'instauration d'une nouvelle économie du savoir – impliquant une complète redéfinition de la notion de valeur : le *savoir d'achat* plutôt que le *pouvoir d'achat* – reposant le modèle contributif des logiciels libres et basée sur un revenu de base généralisé comparable à celui des intermittents du spectacle français, lesquels doivent prestre 507 heures de travail annuel pour bénéficier d'une allocation de chômage complète.

Bernard STIEGLER, *L'emploi est mort, vive le travail ! Entretien avec Ariel Kyrrou*, Éditions Mille et Une Nuits, 2015.

C'est alors au tour des visiteurs de réfléchir à l'organisation du temps dont ils rêvent : quand et combien de temps travailleraient-ils ? Dormiraient-ils plus ? Liraient-ils ou surferaient-ils sur Internet ? Passeraient-ils plus de temps avec leurs enfants ou leurs amis ? Iraient-ils à l'école ou en formation ? Feraient-ils du sport ou des activités culturelles ? Leur journée idéale ressemblerait-elle ou non à une de leurs journées classiques d'aujourd'hui ?

Pour partager leur conception d'une journée idéale, les visiteurs sont invités à compléter une horloge en papier de 24 heures et à la déposer dans le module.

Scénographie et principe d'itinérance de l'exposition

L'exposition à vocation didactique, interactive et participative est consacrée à l'histoire du temps de travail et à son actualité. Elle stimule le visiteur en confrontant ses expériences avec celles des autres visiteurs et avec des thèses, analyses d'experts. Les dispositifs l'informent, le surprennent et le questionnent. Ils l'invitent à réagir, participer, et permet ainsi de récolter ses témoignages, opinions et ressentis.

Le mobilier fait référence au monde du travail par une interprétation et une mise en scène des aménagements formels des bureaux. Dans la représentation collective d'une économie profondément tertiariée, un bureau symbolise le travail. Quelles que soient les missions du travailleur, celui-ci est amené à stocker, ranger, calculer, effectuer les démarches administratives sur un bureau.

La mise en scène générale évoque les open-spaces. Chacun des 6 modules est consacré à un thème différent qui se matérialise par un bureau. Les 6 modules-bureaux sont conçus selon un modèle commun, mais se singularisent par des variantes : panneaux, vitrines, lutrins, dispositifs interactifs, écrans... L'éclairage intégré au mobilier accentue la référence au bureau.

Pour faciliter l'itinérance, les modules ont été imaginés pour s'adapter avec souplesse aux espaces. Ils permettent un agencement dans une salle carrée ou longue.

Le mobilier a été conçu pour être léger et peu encombrant à transporter. Il est également facile et rapide à monter. Le montage se fait par simple assemblage (encoches/rainures) sans utilisation de vis, pour gagner en temps et en facilité et pour éviter toute perte de quincaillerie.

Dossier d'exploitation pour groupes d'adultes

Ce dossier donne aux animateurs et formateurs de groupes d'adultes une série de pistes d'exploitation de l'exposition : des animations, débats, activités... à mettre en place avant ou après la visite de l'exposition.

C'est l'animateur/le formateur qui fera le choix des activités à mettre en place, en fonction de la nature de son groupe, et du temps dont il dispose.

Dossier téléchargeable sur le site web de La Fonderie.

Jeu "Ligne du temps de travail"

Le jeu "Ligne du temps de travail" permet aux animateurs et formateurs d'ancrer de façon ludique et interactive une ligne du temps de l'histoire du temps de travail chez les membres de leur groupe.

Objectif

Permettre aux animateurs et formateurs de donner suite à la visite de l'exposition de façon ludique et interactive, en permettant aux participants à leurs groupes de "jouer" avec la ligne du temps de l'histoire du temps de travail.

Qui peut l'utiliser ?

- Les animateurs de groupes d'adultes en éducation permanente ou en alphabétisation
- L'exposition, son dossier d'exploitation et le jeu sont particulièrement intéressants pour les formateurs de délégués syndicaux
- Les formateurs de groupes d'adultes en ISP
- Les enseignants des universités et hautes écoles

Avec quel type de public ?

Les pistes d'exploitation sont suffisamment diversifiées pour être utilisables avec n'importe quel type de groupe d'adultes parlant le français.

Comment l'utiliser ?

De préférence après avoir visité l'exposition, en groupe pouvant aller de 3 à 20 personnes. S'il n'utilise pas toutes les cartes du jeu, le formateur ou l'animateur prendra soin de choisir les cartes qui l'intéressent le plus. On peut jouer à ce jeu debout ou assis, autour d'une table ou par terre. La surface nécessaire pour mettre toutes les cartes est cependant assez grande. Vérifiez ce dont vous disposez.

3 jeux de cartes sont disponibles avec l'exposition.

Publication (à paraître)

Dans le cadre de l'exposition, La Fonderie et le PAC ont réalisé une série d'interviews d'experts présentées dans l'exposition sous forme de montages vidéo :

Francine Bolle

Historienne - Chargée de cours à l'Université libre de Bruxelles

Paul Jorion

Anthropologue - Professeur associé à l'Université catholique de Lille

Florence Loriaux

Historienne - Responsable du pôle Analyse et Études au Centre d'Animation et de Recherche en Histoire Ouvrière et Populaire (CARHOP)

Esteban Martinez

Sociologue - Professeur à l'Université libre de Bruxelles

Danièle Meulders

Économiste - Professeure à l'Université Libre de Bruxelles

Patricia Vendramin

Sociologue - Professeure à l'Université catholique de Louvain

Un cycle de quatre conférences et de rencontres a également été organisé durant l'exposition :

Le temps de travail en perspective

Le temps de travail a évolué à travers l'histoire. Nous pensons travailler moins, mais nous travaillons différemment. Les temps de travail se diversifient. Les temps de vie professionnelle transpirent vers les temps privés...

Rencontre avec Paul Jorion (anthropologue - professeur associé à l'Université catholique de Lille), Florence Loriaux (historienne - responsable du pôle Analyse et Études au Centre d'Animation et de Recherche en Histoire Ouvrière et Populaire) et Esteban Martinez (sociologue - professeur à l'Université libre de Bruxelles)

Le temps de travail : un débat avant tout politique

Flexibilité, annualisation des horaires, multiplication des temps partiels... La soi-disant modernisation du travail n'est que la destruction de plus d'un siècle de luttes sociales. Quelles sont les mesures défendues par les partis de gauche pour résister et défendre la journée des 8 heures, voire pour aller plus loin ?

Rencontre avec Zoé Genot (Ecolo), Benjamin Pestiaux (PTB) et Yannick Piquet (PS)

Crédit-temps, société multi-active et flexibilité du temps de travail

Plutôt qu'une réduction collective du temps de travail, face à l'ubérisation ambiante, des chercheurs suggèrent de rendre le temps de travail plus flexible. Sous quelle forme ? Risque ou opportunité ?

Rencontre avec Bernard Fusulier (UCL) et Vroni Lemeire (FGTB)

Réduction collective du travail et vie sans emploi

Faut-il réduire le temps de travail ou sortir de l'emploi salarié ? Que deviendra le travail à l'époque de la décroissance ? Les possibles sont nombreux pour travailler moins ou travailler différemment.

Rencontre avec Bernard Legros (enseignant, essayiste et militant de la décroissance), Delphine Houba et Michel Cermak (Collectif Roosevelt .BE), et Thierry Muller (collectif Riposte.cte)

Nous avons réalisé un répertoire thématique et sélectif d'extraits des interventions de ces différents experts. Ce répertoire constitue une synthèse d'analyses et d'opinions utile aux animateurs et formateurs. Il renseigne également une série de références et de sources d'informations.

Location de l'exposition

Prix

1^{er} mois : 500 euros

Mois supplémentaires : 200 euros par mois

Matériel et montage

Chaque module-bureau est conçu de la même manière et mesure 2,80m de long sur 1,92m de large. Les piètements des bureaux ont la forme de tréteaux emboîtés et munis d'encoches permettant d'insérer les plateaux. Les supports prévus sur les plateaux se montent également par simple emboîtement (dispositifs interactifs, écrans, panneaux imprimés, vitrines...). La menuiserie est réalisée en mdf verni et en mdf mélaminé blanc. Les impressions ont été faites sur forex et sur vynile collé. Chaque module est éclairé par un tube led à glisser dans le piètement.

Un module d'accueil précède les modules-bureaux. Il est composé d'un panneau vertical inséré dans un piètement et muni d'une niche portant les tickets utilisés par les visiteurs dans l'exposition.

L'ensemble du matériel interactif et audiovisuel est fourni à l'emprunteur. Les vidéos sont livrées sur clés usb. Un livre d'or circule avec l'exposition et est à restituer à La Fonderie.

Un mode d'emploi illustré de plans et photos est fourni pour le montage, ainsi qu'un aperçu détaillé des éléments composant l'exposition. La Fonderie est prête à donner des conseils pour une scénographie adaptée à votre espace.

Communication

La Fonderie peut fournir des visuels et templates graphiques pour les supports de communication de l'emprunteur.

Une bâche imprimée portant le titre et le visuel de l'exposition est également disponible. Cette bâche mesure 1m74 de haut et 1m19 de large. Elle résiste à un accrochage en extérieur et est munie d'œillets.

Transport et assurance

Le transport de l'exposition est pris en charge par l'emprunteur. L'exposition est fournie emballée dans du plastique à bulles et des caisses en plastique pour les petits éléments. Elle est facilement transportable en camionnette.

L'emprunteur doit souscrire à une assurance "clou à clou" pour un montant de 25.000 euros. L'aperçu détaillé du contenu de l'exposition précise la valeur d'assurance par élément.

Option et réservation

Si vous êtes intéressé par la location de l'exposition, La Fonderie prendra une option en votre faveur pour une période d'un mois maximum. Après confirmation, un contrat de location vous sera envoyé.

Contrat

Toutes les conditions sont mentionnées dans le contrat, dont un exemplaire modèle est à votre disposition sur simple demande à La Fonderie.

Contacts

LA FONDERIE – Musée bruxellois des industries et du travail

rue Ransfort 27

1080 Bruxelles

Françoise Marneffe - Responsable des expositions - fmarneffe@lafonderie.be - 02 413 11 84

Anne Brunelle - Responsable de l'éducation permanente - abrunelle@lafonderie.be - 02 413 11 85

PAC – Présence et Action culturelles

rue Lambert Crickx 5

1070 Bruxelles

Davide Lavoratornovi - Assistant logistique - davide.lavo@pac-g.be - 02.545 79 20